Département de l'Orne Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne **Objet : Protection des forages de la Clouterie** Commune de la Ferté-en-Ouche Commune déléguée d'Anceins Avis complémentaire de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique Reconnaissance sur le terrain effectuée le 24 octobre 2019

1. Contexte de la demande

Une délimitation des périmètres de protection pour les forages de la Clouterie à Anceins a été proposée en mai 2016 par André Jacques Allanic, hydrogéologue agréé pour le département de l'Orne.

Ces périmètres n'ont toutefois pas été mis en œuvre.

En 2019, l'étude de vulnérabilité a fait l'objet d'une actualisation. Par ailleurs, des compléments à l'étude d'impact concernant l'autorisation de prélèvement sur les forages de la Clouterie ont été apportés.

En conséquence, l'avis de l'hydrogéologue agréé est requis par le Directeur de la l'Agence Régionale de Santé de Normandie - Délégation Territoriale de l'Orne - pour savoir si les nouvelles informations entraînent une modification des périmètres de protection et des prescriptions proposés en 2016.

2. Collectivité distributrice

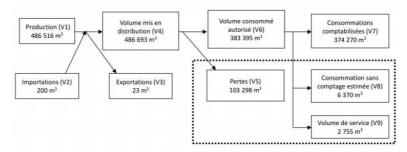
Le SIAEP de la Trigardière assure la fourniture d'eau potable aux communes de Chaumont, La Ferté-en-Ouche, La Gonfrière, La Trinité-des-Laitiers, Le Sap-André, Neuville-sur-Touques, Saint-Evroult-de-Montfort, Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois, Sap-en-Auge et Touquettes.

En 2017, le nombre d'abonnés desservis par le syndicat était de 3 002, correspondant à 8 417 habitants.

Pour satisfaire la demande en eau, le service public d'eau potable exploite deux captages d'eau souterraine, le forage F2 des Brocteux à Bocquencé et le forage de la Trigardière à Anceins.

La mise en exploitation des forages de la Clouterie vise à renforcer et à sécuriser l'alimentation en eau de la collectivité au regard des baisses de production en période sèche des forages des Brocteux et de la Trigardière ou d'une turbidité de l'eau de ces forages.

Le schéma ci-après présente le bilan des volumes d'eau mis en œuvre par le SIAEP de la Trigardière en 2017.



Le volume total prélevé en 2017 était de 570 005 m³. Des importations d'eau (200 m³) ont été effectuées depuis le SIAEP de Saint-Symphorien-des-Bruyères et des exportations d'un très petit volume d'eau traitée (23 m³) vers un autre service (non précisé).

Le service est exploité en délégation par la SAUR.

3. Situation des forages

Les codes BSS, les coordonnées Lambert 93 et la cote des forages figurent dans le tableau suivant.

		F1	F2
N° BSS	nouveau	BSS000MREL	BSS000MREM
N BSS	ancien	01782X1001/FE	01782X1002/FE
x Lambert	93 en m	517 029	517 056
y Lambert	93 en m	6 866 331	6 866 343
z en m (EF	D)	193	193

Les forages de la Clouterie sont situés sur la commune déléguée d'Anceins, fusionnée aujourd'hui avec celle de la Ferté-en-Ouche, au lieu dit « le Siflet » à 1 km environ au nord du bourg ($annexe\ n^{\circ}1$).

Les forages sont implantés sur la parcelle cadastrée C 407 de la commune d'Anceins (annexe n°2). Cette parcelle couvre une superficie de 1 693 m².

Les ouvrages se situent dans la vallée de la rivière la Charentonne qui s'écoule selon une orientation sud-nord. La vallée dont l'altitude avoisine 195 m, est encaissée entre des plateaux dont l'altitude atteint 240 m.

La Charentonne coule à une centaine de mètres des forages.

La RD 252 longe le site de captage sur sa limite ouest.

4. Caractéristiques des forages

Les forages de conceptions voisines ont été réalisés en 2009 et 2010. Ils sont profonds respectivement de 42 et 42,50 m. Les caractéristiques précises des ouvrages figurent en *annexe* n°3.

La tête du forage F1, de 0 à 13 m, a été forée au rotary à la boue au diamètre de 445 mm et équipée d'un tube acier 396/406 mm, cimenté à l'extrados. La foration a été poursuivie au rotary à l'eau claire au diamètre de 375 mm.

La colonne de captage est constituée d'un tubage en PVC de diamètre 225/250 mm, plein entre 0 et 7 m ainsi qu'entre 40 et 42 m et crépiné entre -7 et - 40 m (crépine à fentes).

Le niveau statique à la foration se situait à 0,82 m sous la surface du sol.

La tête du forage F2, de 0 à 16,5 m, a été forée à la tarière au diamètre de 900 mm puis de 700 mm et équipée d'un tube acier de 850/860 mm et d'un tube inox 473/481mm tous deux cimentés à l'extrados. La foration a été poursuivie au rotary à l'eau claire, au diamètre de 445 mm.

La colonne de captage est constituée d'un tubage en acier inox 304 L de diamètre 315/323 mm, plein de 0 à -15,80 m ainsi qu'entre -40,9 et -42,50 m et crépiné (trous oblongs) entre -15,80 et -40,9 m.

Le niveau statique à la foration se situait à 0,20 m sous la surface du sol.

La vallée de la Charentonne correspondant à une zone inondable, la chambre de pompage, bétonnée, abritant les têtes des forages obturées par une bride boulonnée et placées à 1,70 m environ au dessus du sol, est équipée d'un vide cave. Un corroi d'argile a été rapporté pour maintenir l'eau à l'écart des ouvrages en cas de crue $(annexe\ n^{\circ}4)$.

Le captage est équipé d'un détecteur d'intrusion. Le périmètre de protection immédiate est grillagé et fermé par un portail.

5. Contexte géologique et hydrogéologique

Le contexte géologique est connu par les données de la carte géologique au 1/50 000 - feuille de Rugles - et les coupes des forages *(annexe n°5)*.

Le secteur d'implantation des forages correspond aux formations calcaires du Cénomanien et du Turonien couvertes par les formations résiduelles à silex issues de leur altération et par les limons des plateaux. Les formations sont affectées d'un léger pendage de direction NNE et sont incisées par la vallée de la Charentonne.

Sous 1 m de sol, les forages ont rencontré un niveau d'argile jaune à silex épais de 6 m, une craie glauconieuse jusqu'à - 36 m puis 4 ou 5 m de craie grise reposant sur une argile glauconieuse.

L'aquifère capté par les forages de la Clouterie est celui de la craie cénomanienne, d'une puissance d'environ 33 m et dont le mur est constitué par la glauconie de base.

La nappe est captive à semi-captive sous les argiles à silex, cependant la variabilité d'épaisseur et la discontinuité de cette formation peut conduire à la rendre libre dans certains secteurs. La piézométrie de la nappe de la Craie cénomanienne est mal connue, son alimentation semble se faire depuis les versants est et ouest de la Charentonne.

Plusieurs cavités naturelles ou carrière, sont présentes au sein de la zone d'étude, cependant, aucune n'a été retrouvée sur site et aucune d'entre elles ne semble aujourd'hui fonctionnelle.

Une esquisse de la piézométrie de la nappe a été dressée dans le cadre d'un projet d'élevage à Anceins (annexe n°6). Celle-ci montre un drainage de la nappe de la craie par les rivières dont la Charentonne.

Le suivi hydrologique, sur la période d'octobre 2019 à octobre 2020, montre que la nappe superficielle localisée dans les argiles à silex alimente la Charentonne en hiver et tarit complètement en étiage. Sa recharge s'effectue par les précipitations et par la nappe de la craie sous jacente en dehors des périodes pompage. En étiage, en période de pompage, il n'existe aucune relation entre la nappe de la craie et la nappe superficielle.

L'essai de nappe d'une durée de 1 mois, réalisé en étiage (du 23 octobre au 25 novembre 2019), a permis de montrer que ni les ouvrages implantés dans la nappe de la craie (P13, P16, P20 et S19) ni la Charentonne ne sont impactés par les pompages. La rivière ne communique donc pas directement avec l'aguifère de la craie.

Le rayon d'action des forages est inférieur à 365 m. La solution de Cooley-Case (1973) utilisée dans le cadre des aquifères avec drainance descendante de l'aquitard (argile à silex) vers l'aquifère, permet d'obtenir le meilleur calage des courbes théoriques aux mesures de terrain et confirme l'hypothèse d'un contexte hydrogéologique local de drainance des argiles vers la craie en pompage.

En basses eaux, les niveaux pédologiques dans la vallée, secs, ne peuvent participer au phénomène de drainance des argiles.

La transmissivité de la nappe de la craie, à proximité des forages, est de 7,9.10⁻⁴ m²/s, le coefficient d'emmagasinement étant de 1,1.10⁻⁴ (moyennes sur les pompages 2019 et 2020).

6. Qualité de l'eau

La qualité de l'eau brute délivrée par les forages est connue par les analyses réalisées en septembre 2009 et février 2011, à la foration des ouvrages, et en octobre 2020 $(annexe n^{\circ}7)$.

L'eau des forages, bien minéralisée, présente un pH alcalin. Il s'agit d'une eau légèrement agressive. La minéralisation est de type bicarbonaté calcique.

Les valeurs de turbidité peuvent être assez fortes pour une eau souterraine, celles en COT sont cependant faibles.

Les concentrations en azote Kjeldhal, en ammonium et en nitrites sont faibles voire inférieures aux limites de quantification. Les valeurs en nitrates qui n'ont pas évolué depuis 2009, avoisinent une dizaine de mg/L.

Les concentrations en fer et en manganèse sont inférieures aux limites de quantification ou aux limites de qualité pour l'EDCH.

Les concentrations des micropolluants minéraux recherchés sont inférieures aux seuils de quantification sauf pour l'arsenic, le baryum, le bore, le sélénium dans l'eau de F1 et F2 et les fluorures dans l'eau de F1 en 2019 uniquement. Ces éléments sont présents toutefois à des concentrations inférieures aux limites de qualité pour l'EDCH.

Les concentrations en micropolluants organiques, dont celles en pesticides, sont inférieures aux limites de quantification pour l'ensemble des analyses.

Si les eaux sont exemptes d'oocystes de cryptosporidium, de kystes de Giardia et de salmonelles, tous les prélèvements présentent une faible contamination bactériologique.

Les activités α globale et β globale de l'eau sont inférieures aux valeurs guides pour l'EDCH.

7. Activités sur le bassin versant du forage

La zone d'étude qui couvre environ 280 ha, s'étend essentiellement sur la commune d'Anceins.

Cette zone se partage en trois entités topographiques correspondant à un vaste secteur de plateau à l'ouest, aux versants pentus de la vallée de la Charentonne et au fond de la vallée, dépourvu de pente, large de 150 m au maximum.

Dans la vallée la rivière se partage en plusieurs bras, certains ayant été équipés autrefois de vannages pour alimenter des moulins. Un ruisseau qui naît au niveau du bourg de la Ferté-Frênel rejoint la Charentonne en rive droite, à hauteur du lieu-dit le Plessis.

L'occupation du sol levée en 2019 figure dans le tableau suivant et en annexe n°8.

Type d'occupation	Superficie (m²)	% de l'aire d'étude
Céréales	515 058	18 %
Maïs	232 697	8 %
Colza	291 696	10 %
Prairies naturelles	1 037 897	37 %
Bois	332 653	12 %
Friche boisée	10 864	0,4 %
Vergers de production	92 652	3 %
Bâti et dépendances	274 187	10 %

La zone d'étude correspond principalement à des parcelles agricoles mais aussi à des coteaux boisés, à l'habitat comprenant une partie du bourg d'Anceins, deux hameaux (Belleville, Le Long Essart) et des maisons dispersées (La Cotière, Le Plessis, La Bochetière). Les activités industrielles ou artisanales sont inexistantes dans la zone.

Dans la zone d'étude, la maille bocagère est encore conservée sur les pentes et dans la vallée, mais a grandement disparu sur le plateau à l'Ouest.

Il n'existe pas de siège agricole dans la zone d'étude. Les parcelles sont mises en valeur par une quinzaine d'exploitants agricoles ou propriétaires non exploitants.

Les prairies naturelles pâturées (environ 37 % de la zone d'étude) occupent les versants, le fond de la vallée et un secteur autour du lieu-dit Belleville. Les parcelles labourées sont situées sur le plateau. Les boisements, importants, sont placés essentiellement sur les versants de la vallée.

Les cultures comprennent celle de blé, d'orge et de colza, plus rarement de maïs, de lin ou de féveroles. Une fertilisation minérale est apportée sur les céréales et des déjections de bovins (fumier, lisier pailleux) avant colza et maïs. Les dépôts au champ sont rares car l'origine des déjections est éloignée. Celles-ci sont incorporées au labour dès leur arrivée. La fertilisation du colza par du lisier de porc existe pour deux exploitations.

Quelques vergers de production « bio » sont aussi présents.

Trois exploitants possèdent des parcelles situées en fond de vallée. Pour les deux premiers exploitants, il s'agit de parcelles non drainées occupées par des prairies pâturées par des bovins et/ou des ovins, non traitées et dans un cas recevant 50 uN/ha/an.

L'un des exploitants est en contrat MAEC (Mesures Agro-Environnementales Climatiques) - SPM3 depuis 2015.

Pour les parcelles du troisième exploitant, en prairie de fauche et qui reçoivent une fertilisation de 100 UN/ha/an, l'existence d'un drainage n'est pas connue.

En 2010, une étude des sols comportant 55 sondages à la tarière a permis de définir 5 grandes unités de sols regroupées dans 3 ensembles à savoir les sols de plateau sur formation à silex, les sols de versant et les sols de vallée.

Sur le plateau, les sols qui peuvent avoir jusqu'à 1,00 m d'épaisseur, de texture limoneuse à limono-argileuse (cas des sols minces) sont sains.

Les sols de versant, peu épais, limono-caillouteux, parfois argileux en bas de pente, sont également sains

En fond de vallée, le sol de nature alluviale, épais, limono-argileux à argilo-limoneux, parfois caillouteux présente des traces d'engorgement dès 20 cm de profondeur et correspond ensuite à un gley.

Un secteur drainé dont la superficie est estimée à 11 ha, est présent sur le plateau entre Belleville et la Bochetière. Deux collecteurs enterrés se dirigent vers la vallée avec un point de sortie près de la maison de l'ancien passage à niveau.

Dans la zone d'étude 44 habitations sont présentes. Il s'agit de résidences principales (64 %), de résidences secondaires (25 %) et de logements vacants. L'assainissement est de type non collectif.

Six cuves à fioul, destinées au chauffage, très à l'écart des forages ont été répertoriées.

Un élevage de chiens, à Guitot, dispose d'une filière d'assainissement constituée d'une fosse toutes eaux et d'un épandage souterrain.

Dans la zone d'étude, le réseau routier comprend les RD252 et 231 ainsi que des petites routes secondaires. La RD252 qui emprunte la vallée à partir du bourg d'Anceins et longe le site de captage est un axe peu fréquenté (316 véhicules/j en 2016). La RD231 constitue la limite sud de la zone d'étude et coupe la vallée à plus de 1 km à l'amont des forages.

L'actualisation de l'étude de vulnérabilité ne traduit pas de nouveaux dangers ni pour les forages ni pour la ressource captée.

La vulnérabilité de la ressource captée est faible en raison des caractéristiques de la nappe et de l'occupation du sol. Les risques associés aux activités agricoles, à l'assainissement non collectif de même que celui lié aux accidents sur la RD252 sont estimés comme faibles

8. Avis de l'hydrogéologue agréé

Disponibilité en eau

Les forages de la Clouterie permettront de renforcer et de sécuriser l'alimentation en eau du syndicat sans porter atteinte aux écoulements superficiels.

Qualité de l'eau

L'eau délivrée par les forages est de bonne qualité mais présente une faible contamination bactériologique et des valeurs de turbidité qui peuvent être parfois un peu fortes pour une eau d'origine souterraine. La mise en jeu d'écoulements karstiques pourrait expliquer ce constat.

La présence de nitrates au niveau d'une dizaine de mg/L tend à montrer que les forages captent des eaux issues d'un mélange d'eaux, pour partie dénitrifiées issues des secteurs de captivité de la nappe et d'eaux de secteurs où la nappe est libre, avec des nitrates.

Vulnérabilité de la ressource

La ressource captée apparaît comme peu vulnérable. En effet au regard des essais de nappe réalisés et de la valeur du coefficient d'emmagasinement, la nappe apparaît comme semi-captive.

Les forages sont artésiens.

Au droit des plateaux, la nappe est semi-captive localement sous l'argile à silex. Elle, deviendrait libre à l'approche de la vallée de la Charentonne puis est à nouveau en charge sous les niveaux argileux (7 m) qui surmontent la craie. La Charentonne constitue l'exutoire naturel de la nappe.

Le risque environnemental le plus important est lié à un éventuel accident sur la RD252, toutefois le trafic supporté par la route est faible et son tracé est rectiligne dans le secteur d'implantation des forages.

Périmètres de protection

Périmètre de protection immédiate

Le périmètre de protection immédiate proposé en 2016 correspond à la parcelle 407C où sont implantés les forages.

Ce périmètre présente une extension suffisante. Il est clôturé et le portail fermé à clé. Les capots situés sur la chambre de pompage sont cadenassés. Des détecteurs d'ouverture des capots sont installés.

Périmètre de protection rapprochée

Le périmètre de protection rapprochée proposé en 2016 tient compte des estimations de temps de transfert s'appuyant sur les essais de nappe réalisés en 2010 et 2012 (SDE 2012) et, en particulier, de l'isochrone 50 jours. La distance correspondant à cet isochrone est de 680 m.

Remarque:

- Si le temps de transfert de 50 jours offre un délai d'intervention en cas de pollution chimique, il ne garantit pas forcément l'élimination d'une contamination bactérienne.

Les essais réalisés en 2019-2020 ont montré que le rayon d'action des forages est inférieur à 365 m.

Le périmètre de protection rapprochée de 2016 s'étend selon la vallée de la Charentonne et ses versants.

Ce périmètre est subdivisé en un périmètre de protection rapprochée central et un périmètre de protection rapprochée périphérique.

Concernant le périmètre central en prairie permanente, il apparaît logique d'étendre celui-ci aux parcelles C299, 302 et 305.

Concernant périmètre de protection rapprochée périphérique, les prairies situées en bordure de plateau, en rive gauche de la rivière, méritent d'être intégrées à ce dernier pour éviter leur retournement dans un secteur où la nappe deviendrait libre à l'approche de la vallée de la Charentonne, avec des sols favorables à l'infiltration.

Enfin, le secteur nord du périmètre de protection rapprochée périphérique, en rive gauche du cours d'eau, à l'aval du captage, peut être retranché.

Les limites des périmètres de protection modifiés figurent sur la carte en annexe n°9.

9. Prescriptions applicables dans les périmètres.

Les prescriptions figurant dans l'avis de l'hydrogéologue de 2016 sont très voire trop détaillées. Certaines sont peu justifiées. Celles-ci méritent d'être réorganisées comme suit.

9.1. Périmètre de protection immédiate

Dans le périmètre de protection immédiate, toute activité autre que celles destinées à l'exploitation, l'entretien des ouvrages et du périmètre lui-même est interdite.

L'entretien du périmètre qui sera maintenu en prairie, ne fera pas appel à des pesticides.

9.2. Périmètre de protection rapprochée

Prescriptions applicables sur la totalité du périmètre de protection rapprochée

Interdictions

- La réalisation de puits et de forages sauf, par dérogation, au bénéfice de la collectivité.
 - L'ouverture d'excavation.

- Toute construction sauf celles en extension et en rénovation autour des constructions existantes.
- La suppression de l'état boisé, l'exploitation du bois restant possible. La destruction des souches sera réalisée uniquement par broyage.
 - La création de plans d'eau (étang, mares, abreuvoirs).
- La suppression des talus et des haies à l'exception de la création d'ouvertures pour les passages d'animaux ou l'exploitation des parcelles.
 - La suppression des prairies permanentes.
 - La création d'élevages de type plein-air (volailles et porcs).
 - L'épandage des fientes et des fumiers de volailles.
 - La création de dispositifs de drainage des terres agricoles.
 - L'irrigation des cultures.
 - L'épandage de fertilisant sur les CIPAN.
- L'installation de canalisations, de réservoirs ou dépôts d'hydrocarbures liquides et de produits chimiques ou d'eaux usées de toute nature. Cette interdiction ne s'applique pas aux ouvrages des habitations existantes qui doivent être en conformité avec la réglementation en vigueur, ni aux canalisations destinées à l'alimentation en eau potable.
- La création de dépôts d'ordures ménagères et de produits susceptibles d'altérer la qualité des eaux par infiltration ou par ruissellement, soit par exemple et dans le cas de dépôts à caractère permanent ou de longue durée, les dépôts de produits fertilisants liquides ou de produits phytosanitaires.
- L'épandage des boues de station d'épuration et de tous les produits assimilés.
- L'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des accotements des routes, des chemins, des talus, des fossés et des berges de cours d'eau.
- L'usage de produits phytosanitaires sur les parcelles boisées n'est possible que pour la lutte sanitaire contre les parasites. Les produits seront apportés de manière localisée.
- L'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage total et la destruction des cultures intermédiaires pièges à nitrates.
- La création de route sauf celles destinées à rétablir des liaisons existantes ou visant à réduire les risques.
- L'installation de dispositifs d'exploitation d'énergies renouvelables sauf les dispositifs de géothermie horizontale ainsi que les panneaux photovoltaïques et les éoliennes domestiques en toiture.

Règlementation

- Le pâturage est autorisé sous réserve de la non dégradation du couvert végétal.

Prescriptions applicables dans la zone complémentaire du périmètre de protection rapprochée

- Les dépôts non aménagés de fumier et de matières fermentescibles destinés à la fertilisation des sols d'une durée supérieure à 3 mois.

Prescriptions applicables dans la zone sensible du périmètre de protection rapprochée

Interdictions

- L'affouragement permanent des animaux à la pâture.
- Les dépôts de fumier et de matières fermentescibles destinés à la fertilisation des sols.
- L'épandage des déjections liquides et des digestats de méthanisation, liquides et solides.

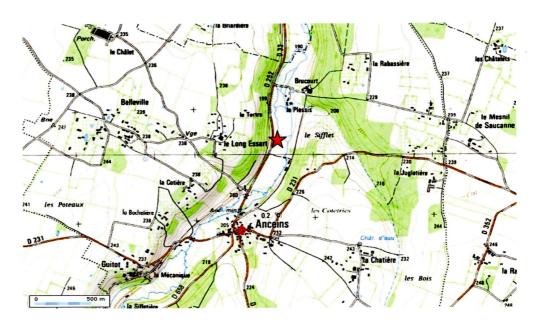
Fait à RENNES, le 22 mars 2021

Jean CARRE

Documents mis à disposition de l'hydrogéologue agréé

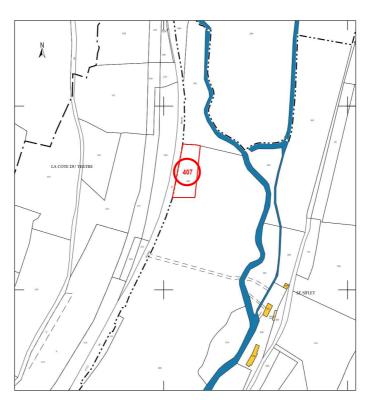
- Commune de La Ferté-sur-Ouche (Anceins), Compléments à l'étude d'impact concernant l'autorisation de prélèvement sur les forages de la Clouterie, Suivi piézométrique annuel et pompages d'essai à la Clouterie, CPGF-HORIZON n°19-097/61 Version 2, 17 février 2021, Laure Andreini / Thierry Gaillard www.cpgf-horizon.fr, 51 p +annexes.
- Commune de La Ferté-sur-Ouche (Anceins), Compléments à l'étude d'impact concernant l'autorisation de prélèvement sur les forages de la Clouterie, Note sur l'état d'avancement du suivi piézométrique sur et autour du captage de la Clouterie, CPGF-HORIZON n°19-176/61, Version 2, 7 avril 2020, L. Andreini / M. Moreau, 18 p + annexes.
- Commune de La Ferté-sur-Ouche (Anceins), Compléments à l'étude d'impact concernant l'autorisation de prélèvement sur les forages de la Clouterie, Compte rendu de création d'un réseau piézométrique de suivi des prairies humides autour du captage de la Clouterie, CPGF-HORIZON n°19-097/61, Version 1, 22 octobre 2019, L. ANDREINI, 18 p + annexes.
- SDE, Forages de la Clouterie, Actualisation de l'étude de vulnérabilité, Commune de la Ferté-en-Ouche, Commune déléguée d'Anceins (61), MAZURIER Marc, septembre 2019, 32 p + annexes.
- Commune de La Ferté-sur-Ouche (Anceins), Essai de pompage de longue durée dans la craie, Dossier de déclaration, CPGF-HORIZON n°19-097-61, Version 1, 11 septembre 2019, L. RAMOLY, 38 p.
- Commune de La Ferté-sur-Ouche (Anceins), Compléments à l'étude d'impact concernant l'autorisation de prélèvement sur les forages de la Clouterie, Note argumentaire sur la nécessité de réalisation d'un nouvel essai de nappe et proposition d'implantation du réseau de suivi piézométrique et limnimétrique CPGF-HORIZON n°19-176/61 Version 1, 2 août 2019, M. MOREAU, 17 p + annexes.
- Département de l'Orne, SIAEP de la Trigardière, Avis pour la définition de périmètres de protection autour des forages de la Clouterie, ALLANIC André-Jacques, Hydrogéologue agréé pour l'Orne, 10 mai 2016, 20 p + annexes.
- Syndicat Départemental de l'eau, S.I.A.E.P. de la Trigardière, Forages FE1 et FE2 de la Clouterie (Anceins), Etude d'impact des prélèvements sur l'environnement, PIVETTE Consultant, Réf : 658/14/Ra.516, Septembre 2014, 35 p + annexes.
- Syndicat Départemental de l'eau de l'Orne, Forage d'exploitation de la Clouterie à Anceins FE2-2010, Note de synthèse sur les travaux et les essais de pompages, novembre 2012, 9 p +annexes.
- Syndicat Départemental de l'eau, Notice d'incidence relative à l'exploitation du forage de la Clouterie, SIAEP de la Trigardière, Département de l'Orne, Lithologic, R/PB/11.090, octobre 2011, 32 p + annexes.
- Syndicat Départemental de l'eau de l'Orne, Forage d'essai de la Clouterie à Anceins FE1-2009, Note de synthèse sur les travaux et les essais de pompages, février 2011, O. CHAUVIERE, 9 p + annexes.

Situation géographique du captage

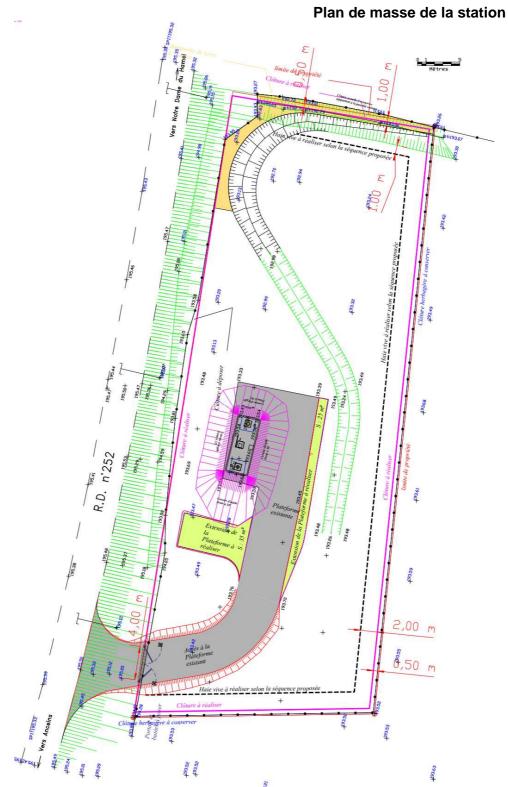


ANNEXE N°2

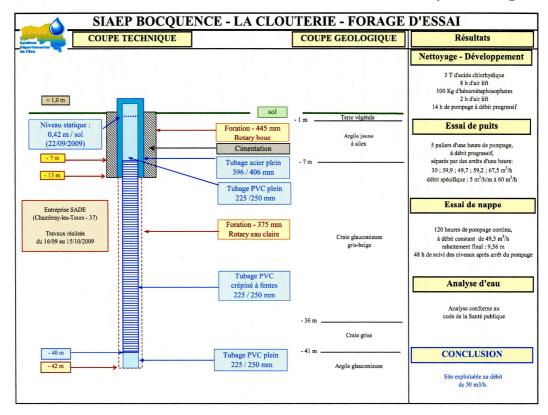
Situation cadastrale du captage



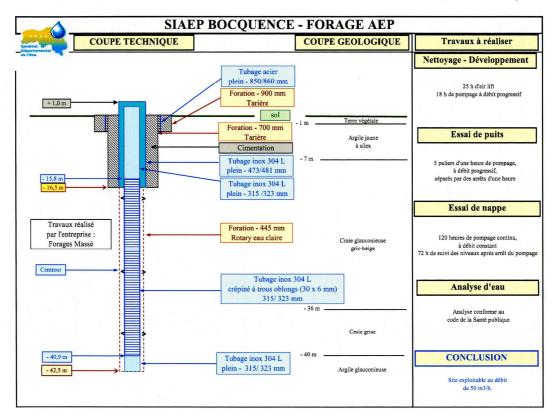
ANNEXE N°3



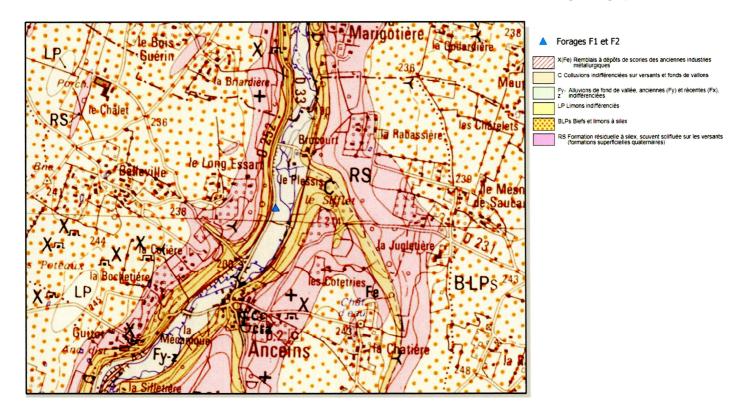
Coupe du forage F1



Coupe du forage F2

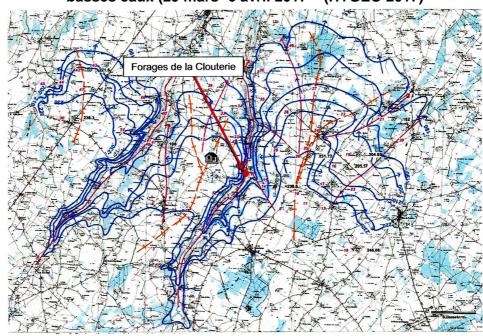


Contexte géologique



ANNEXE N°6

Esquisse piézométrique de la nappe de la craie en période de moyennes à basses eaux (29 mars -6 avril 2017 – (HYGEO 2017)





LABÉO ORNE

19, rue Candie - CS 60007 - 61 001 ALENÇON Cedex Tél. 02 33 82 39 00 - Fax. 02 33 26 55 61

orne@laboratoire-labeo.fr

Rapport d'analyses

HY20100010 version 1

Date d'édition : 27/10/2020

ACCREDITATION N°1-6186

cofrac

(Ext) Demandé par : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU (SDE)

(Ext) Exploitant : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU

(SDE)

Référence client :

Bon de commande : E20-440

Contexte : SDE

Nombre de prélèvements : 1

Destinataire

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU (SDE) 27 BOULEVARD DE STRASBOURG BP 75 61003 ALENCON CEDEX

N° Prélèvement : HY20100010-1

(Ext) Identification Prélèvement

Lieu de prélèvement :

Anceins

Code Point de prélèvement : 6276 10

Point de prélèvement : Commune :

La Clouterie

Anceins

Matrice :

Eau Brute

Type d'eau : EALINPO - SDE - Eau brute souterraine

Localisation exacte: Forage F1

05/10/2020 09:45

Prélevé par :

ALLOY (Laboratoire)

Prélèvement / Méthode : Eaux superficielles continentales - FD T 90-523-1 OUI

Prélèvement COFRAC :

Température prélèvement

Date début d'analyse : 05/10/2020

05/10/2020

Réceptionné le :

Réceptionné par : ALLOY

Paramètre	Résultat	Unité	Limite (1)	Réf. (2)	Référence méthode	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQ	UES	e para esta como esta esta esta esta esta esta esta esta	era en			
Couleur vraie	<5	mg/l Pt	200		NF EN ISO 7887 -Méthode D	
Odeur	0		200		Observation	
Saveur	0				Observation	
Turbidité néphélométrique	0,35	NFU	9 - 9		NF EN ISO 7027-1	Ø
CHLOROBENZENES					12.11.12.23的A. 24.00000000000000000000000000000000000	
1,2,3,4,5-pentachlorobenzène (LABEO FD)	<0,002	μg/l			extraction liquide/liquide et dosage par GC/MS/MS méthode interne PMI003	8
COMPOSES ORG. VOLATILS ET SEMI-	/OLATILS		and the second second second second			
Benzène (LABEO M)	<0,05	µg/l			NF ISO 11423-1	Ø
Ethyl-benzène (LABEO M)	<0,5	μg/l			NF ISO 11423-1	8
Toluène (LABEO M)	<0,5	μg/l			NF ISO 11423-1	8
Xylène méta + para (LABEO M)	<0,1	μg/l			NF ISO 11423-1	100
Xvlène-ortho (LABEO M)	<0.05	μg/l			NF ISO 11423-1	Ö

Les données externes préfixées "(Ext)" fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu, et ses caractéristiques associées ne sont pas de la responsabilité du laboratoire, dès lors qu'il ne réalise pas le prélèvement ou l'échantillonnage. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole identification des autres sites LABÉO. LABEO FID. LABÉO Frank Duncombe - numéro d'accréditation : 1-5684 - LABEO LM : LABÉO Manche - numéro d'accréditation : 1-5185 - LABEO LE : LABEO Eure - numéro d'accréditation : 1-6437. Les portées d'accréditation sont disponibles sur www.cofrac.fr.

8

Page 1/28

Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire

Rapport d'analyses n° HY20100010 version 1 - Date d'édition : 27/10/2020 Rapport HYDRO HS v6

Pôle d'analyses et de recherche de Normandie

LABÉO siège social - 1, route de Rosel - Saint-Contest - 14053 CAEN Cedex 4 - Tél. 02 31 47 19 19 - Fax. 02 31 47 19 00 - Ifd@laboratoire-labeo.fr



19, rue Candie - CS 60007 - 61 001 ALENÇON Cedex Tél. 02 33 82 39 00 - Fax. 02 33 26 55 61 orne@laboratoire-labeo.fr

Paramètre	Résultat	Unité	Limite (1)	Réf. (2)	Référence méthode	
COMPOSES ORGANOHALOGENES VO	LATILS				ALC: N	
1,1,2,2-Tétrachloroéthylène (LABEO M)	<0,5	μg/l			NF EN ISO 10301	100
1,2-Dichloroéthane (LABEO M)	<0,5	μg/l			NF EN ISO 10301	100
Dichlorométhane (LABEO M)	<1	μg/l			NF EN ISO 10301	Š
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène (LABEO M)	< SEUIL	μg/l			NF EN ISO 10301	
Trichloroéthylène (LABEO M)	<0,5	μg/l			NF EN ISO 10301	Š
Styrène (LABEO M)	<1	μg/l			NF ISO 11423-1	7
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL			I MAG	1 (2) (2) (4) (4) (4)	A TALL LALACE TO THE RESERVE	
Température de l'eau (Terrain)	12	°C			Méthode interne PPr016	Š
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUE	JES				GALLA SECONDEZO A	
Agents de surface (bleu méth.) (LABEO M)	<0,05	mg/l	0.5		NF EN 903	Q
Hydrocarbures dissous ou émulsionnés (LABEO M)	<0,1	mg/l	1		NF EN ISO 9377-2	Š
Phénols (indice phénol C6H5OH) (LABEO M)	<0,025	mg/l	0.1		T 90-109	Č
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		- examination of			and the state of the state of the state of	
Carbonates	0	mg/l			NF EN ISO 9963-1	Z
CO2 libre calculé	14	mg/l			Calcul	
Equilibre calcocarbonique	1				Calcul	
Hydrogénocarbonates	292	mg/l			NF EN ISO 9963-1	Š
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,4	unité pH			Calcul	
Titre alcalimétrique	0	°F			NF EN ISO 9963-1	Ç
Titre alcalimétrique complet	23,9	°F			NF EN ISO 9963-1	i C
Titre hydrotimétrique	28,1	°F			NF T 90-003	100
FER ET MANGANESE			Artest 1 co.	No. and Control of the Control of th	And the second s	
Fer dissous (LABEO M)	<1	μg/I			NF EN ISO 17294-2	
Fer total (LABEO M)	10	μg/l			NF EN ISO 17294-2	i Care
Manganèse total (LABEO M)	1	μg/I			NF EN ISO 17294-2	i C
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES	ROMATIQUES	3		a il	(5)	
Acénaphtène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	100
Anthracène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Ç
Benzo(g,h,i)pérylène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	HOME HOME HOME
Benzo(k)fluoranthène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	2
Benzo(b)fluoranthène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	C
Benzo(a)pyrène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Q
Benzo (a) anthracène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Ç
Chrysène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	HOME HOME
Dibenzoanthracène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	C
Fluoranthène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	#CM
Fluorène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	J.C.

Les données externes préfixées "(Ext)" fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu, et ses caractéristiques associées ne sont pas de la responsabilité du laboratoire, dès lors qu'il ne réalise pas le prélèvement ou l'échantillonnage.
La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole Identification des autres sites LABÉO : LABEO FD : LABÉO Frank Duncombe - numéro d'accréditation : 1-5684 - LABEO LM : LABÉO Manche - numéro d'accréditation : 1-6185 - LABEO I F : LABÉO Manche - numéro d'accréditation : 1-6437.
Les portées d'accréditation sont disponibles sur www.cofrac.fr.



Les portees d'accreditation sont disponibles sur www.corrac.rr.

Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire.

Rapport d'analyses n° HY20100010 version 1 - Date d'édition : 27/10/2020

Page 2/28

Rapport HYDRO_HS v6



19, rue Candie - CS 60007 - 61 001 ALENÇON Cedex Tél. 02 33 82 39 00 - Fax. 02 33 26 55 61

orne@laboratoire-labeo.fr

Paramètre	Résultat	Unité	Limite (1)	Réf. (2)	Référence méthode	
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES	ROMATIQUES	,		N. A. L. S.		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène (LABEO FD)	<0,01	µg/l			NF EN ISO 17993	Ž.
Naphtalène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Ŕ
Phénanthrène (LABEO FD)	<0,01	µg/l			NF EN ISO 17993	100
Pyrène (LABEO FD)	<0,01	µg/l		1.	NF EN ISO 17993	Ø
METABOLITES DES TRIAZINES			April 1 2	90,05	(19) C23(64) 31	610
Atrazine-2-hydroxy (LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	Z
Atrazine-déisopropyl (déséthylsimazine) (LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	8
Atrazine-déséthyl·(LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	Ø
Terbuméton-déséthyl (LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	Ø
Terbuthylazine-déséthyl (LABEO FD)	<0,02	µg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	Ø
MINERALISATION						
Calcium	110	mg/l	Leginar		NF EN ISO 14911	Ø
Chlorures	16	mg/l	200		NF EN 10304-1	Ø
Conductivité à 25°C (Laboratoire)	549	μS/cm			NF EN 27888	Ø
Magnésium	3,5	mg/l			NF EN ISO 14911	Ø
Perchlorates (LABEO M)	<0,2	μg/l			Méthode Interne PMI045 (injection directe LC MS/MS)	Ø
Potassium	1,3	mg(K)/I	*		NF EN ISO 14911	Ø
Silicates (LABEO M)	27,3	mg/l			NF ISO 15923-1	8
Sodium	6,7	mg/l	200		NF EN ISO 14911	Ø
Sulfates	19	mg/l	250		NF EN 10304-1	8
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUAN	TS M.		Server of the se			153.00
Aluminium total (LABEO M)	7	μg/l			NF EN ISO 17294-2	Ø
Antimoine (LABEO M)	<1	μg/l	102 To 10 To		NF EN ISO 17294-2	Ø
Arsenic (LABEO M)	0,62	μg/l	20.0		NF EN ISO 17294-2	Ø
Baryum (LABEO M)	0,004	mg/l			NF EN ISO 17294-2	8
Bore (LABEO M)	0,011	mg/l			NF EN ISO 17294-2	100
Cadmium (LABEO M)	<0,025	μg/l	5		NF EN ISO 17294-2	8
Chrome total (LABEO M)	<1	μg/l	50		NF EN ISO 17294-2	100 100 100
Cuivre (LABEO M)	<0,001	mg/l			NF EN ISO 17294-2	Ż
Cyanures totaux (LABEO M)	<10	μg/l CN	50		NF EN ISO 14403-2	8
Fluorures (LABEO M)	0,05	mg/l	880	1,200	NFT 90-004	i i
Mercure (LABEO M)	<0.1	μg/l	1		NF EN 12846	20

Les données externes préfixées "(Ext)" fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu, et ses caractéristiques associées ne sont pas de la responsabilité du laboratoire, dès lors qu'il ne réalise pas le prélèvement ou l'échantillonnage. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous as forme intégrale.

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole identification des autres sites LABÉO: LABÉO FD: LABÉO Frank Duncombe - numéro d'accréditation: 1-5884 - LABEO LM: LABÉO Manche - numéro d'accréditation: 1-5884 - LABEO LM: LABÉO Manche - numéro d'accréditation: 1-6437.

Les portées d'accréditation sont disponibles sur www.cofrac.fr.

Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire.



Rapport d'analyses n° HY20100010 version 1 - Date d'édition : 27/10/2020 Rapport HYDRO_HS v6

Page 3/28



19, rue Candie - CS 60007 - 61 001 ALENÇON Cedex Tél. 02 33 82 39 00 - Fax. 02 33 26 55 61

orne@laboratoire-labeo.fr

Paramètre	Résultat	Unité	Limite (1)	Réf. (2)	Référence méthode	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUAI	NTS M.					
Nickel (LABEO M)	<1	µg/l			NF EN ISO 17294-2	Ī
Plomb (LABEO M)	<0,4	µg/l	50		NF EN ISO 17294-2	1700
Sélénium (LABEO M)	0,5	μg/l	10		NF EN ISO 17294-2	-
Thallium total (LABEO M)	<0,1	μg/l			NF EN ISO 17294-2	a il-mo
Zinc (LABEO M)	<0,005	mg/l	5		NF EN ISO 17294-2	-
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	S					T
Carbone organique total	0,54	mg/I C			NF EN 1484	1
Oxydabilité au permanganate en milieu acide	<0,5	mg/l O2	10		NF EN 8467	1
Oxygène dissous (Terrain)	4,1	mg/I O2			NF ISO 17289	Š
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHOF	RES		Arresta			
Ammonium	<0,05	mg/I NH4	4		NF EN 11732	T C
Azote Kjeldhal (en N)	<0,5	mg/I N			NF EN 25663	-5
Nitrates	11	mg/I NO3	100		NF EN ISO 13395	S ST-SALE ST-SALE
Nitrites	0,013	mg/l			NF EN ISO 13395	87.
Phosphore total (en P2O5)	0,097	mg/l			Méthode interne PCE056	7
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIV	ITE					
Activité alpha globale (en équivalent Plutonium 239) (LABEO M)	0,045	Bq/I			NF EN ISO 10704	
Activité bêta globale (en équivalent Strontium 90/Yttrium 90) (LABEO M)	0,31	Bq/I	* ,		NF EN ISO 10704	
Activité Tritium (3H) (LABEO M)	<5,4	Bq/I			NF EN ISO 9698	#0
Activité bêta dûe au Potassium 40 (LABEO M)	0,04	Bq/I			Calcul	1
Activité Radon 222 (LABEO M)	<5,2	Bq/I			NF EN ISO 13164-1 /NF EN ISO 13164-2	
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	* Addition Statement Agency of the second		Washington Company		The American Control of the Control	
Kystes de Giardia (CARSO)	<1	n/vol. filt.			NF T 90-455	
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	12	n/100ml			NF EN 26461-2	Š
Bact.aér. revivifiables à 22°C-68h	235	n/ml			NF EN ISO 6222	SWALE SWALE SWALE
Bact.aér. revivifiables à 36°C-44h	37	n/ml			NF EN ISO 6222	100
Bactéries coliformes	20	n/100ml			NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000	100
Confirmation salmonelles/5l	Absence	n/5l			NF EN ISO 19250	1CM
Oocystes de Cryptosporidium (CARSO)	<1	n/vol. filt.			NF T 90-455	
Entérocoques/100ml-MS	10	n/100ml	10000		NF EN ISO 7899-2	T C
Escherichia coli/100ml - MF	18	n/100ml	20000		NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000	1000
Salmonelles sp/5l	Absence	n/5l			NF EN ISO 19250	Q
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES,			atting t	ira i		
Acétochlore (LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	S C

Les données externes préfixées "(Ext)" fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu, et ses caractéristiques associées ne sont pas de la responsabilité du laboratoire, dès lors qu'il ne réalise pas le prélèvement ou l'échantillonnage. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole Identification des autres stes LABÉO : LABÉO FD : LABÉO Frank Duncombe - numéro d'accréditation : 1-9185 - LABEO LM : LABÉO Manche - numéro d'accréditation : 1-9185 - LABEO LE : LABÉO Eure - numéro d'accréditation : 1-9437.

Les portées d'accréditation sont disponibles sur www.cofract.f.

Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire.

8

Rapport d'analyses n° HY20100010 version 1 - Date d'édition : 27/10/2020 Rapport HYDRO_HS v6

Page 4/28



19, rue Candie - CS 60007 - 61 001 ALENÇON Cedex Tél. 02 33 82 39 00 - Fax. 02 33 26 55 61

orne@laboratoire-labeo.fr

Rapport d'analyses

HY20100177 version 1

Date d'édition : 27/10/2020

ACCREDITATION N°1-6186

cofrac

(Ext) Demandé par : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE

L'EAU (SDE)

(Ext) Exploitant : SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU (SDE)

Référence client : Contexte : SDE

Nombre de prélèvements : 1

Destinataire

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU (SDE) 27 BOULEVARD DE STRASBOURG BP 75 61003 ALENCON CEDEX

N° Prélèvement : HY20100177-1

(Ext) Identification Prélèvement

Lieu de prélèvement : **ANCEINS**

Code Point de prélèvement : 6276_34

Point de prélèvement : LA CLOUTERIE F2

Commune:

Réceptionné le :

Matrice: Type d'eau : Eau Brute

EALINPO - SDE - Eau brute souterraine

Localisation exacte : / **ANCEINS**

Prélevé le :

12/10/2020 10:30

Prélevé par :

ALLOY (Laboratoire)

Prélèvement / Méthode : Eaux superficielles continentales - FD T 90-523-1 OUI

Prélèvement COFRAC :

Température prélèvement

Date début d'analyse : 12/10/2020

11,5 °C 12/10/2020

Réceptionné par :

ALLOY

Paramètre	Résultat	Unité	Limite (1)	Réf. (2)	Référence méthode
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQ	UES		Service		ALCOHOL CONTRACTOR
Couleur vraie	<5	mg/l Pt	200		NF EN ISO 7887 -Méthode D
Odeur	0			print of the second of the second	Observation
Saveur	0				Observation
Turbidité néphélométrique	0,31	NFU			NF EN ISO 7027-1
CHLOROBENZENES		en de la companya de	The second second		
1,2,3,4,5-pentachlorobenzène (LABEO FD)	<0,002	µg/l			extraction liquide/liquide et dosage par GC/MS/MS méthode interne PMI003
COMPOSES ORG. VOLATILS ET SEMI-V	/OLATILS		from 1	13.600	
Benzène (LABEO M)	<0,05	µg/l			NF ISO 11423-1
Ethyl-benzène (LABEO M)	<0,5	μg/l	733		NF ISO 11423-1
Toluène (LABEO M)	<0,5	μg/l			NF ISO 11423-1
Xylène méta + para (LABEO M)	<0,1	μg/l			NF ISO 11423-1
Xylène-ortho (LABEO M)	<0.05	μg/l			NF ISO 11423-1

Les données externes préfixées "(Ext)" fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu, et ses caractives possibilité du laboratoire, des lors qu'il ne réalise pas le prélèvement ou l'échantillonnage. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole Identification des autres sites LABÉO : LABEO FD: LABEO Frank Duncombe - numéro d'accréditation : 1-5684 - LABEO LM: LABEO Manche - numéro d'accréditation : 1-6437.

Les portées d'accréditation sont disponibles sur www.cofrac.fr.

Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire

Rapport d'analyses n° HY20100177 version 1 - Date d'édition : 27/10/2020 Rapport HYDRO_HS v6

Page 1/28



19, rue Candie - CS 60007 - 61 001 ALENÇON Cedex Tél. 02 33 82 39 00 - Fax. 02 33 26 55 61

orne@laboratoire-labeo.fr

Paramètre	Résultat	Unité	Limite (1)	Réf. (2)	Référence méthode	
COMPOSES ORGANOHALOGENES VO	LATILS		alle men kanaren		4975 Tribus 2015 Trib	
1,1,2,2-Tétrachloroéthylène (LABEO M)	<0,5	μg/l			NF EN ISO 10301	ē
1,2-Dichloroéthane (LABEO M)	<0,5	μg/l			NF EN ISO 10301	Ø
Dichlorométhane (LABEO M)	<1	µg/l			NF EN ISO 10301	Q
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène (LABEO M)	< SEUIL	μg/l			NF EN ISO 10301	
Trichloroéthylène (LABEO M)	<0,5	μg/l			NF EN ISO 10301	Ø
Styrène (LABEO M)	<1	μg/l			NF ISO 11423-1	Q
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL			1 14808	Lactor Robbie	on the Charles of the Committee.	
Température de l'eau (Terrain)	11,5	°C			Méthode interne PPr016	Ö
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUE	JES				3910 mg	
Agents de surface (bleu méth.) (LABEO M)	<0,05	mg/l	0.5		NF EN 903	Ż
Hydrocarbures dissous ou émulsionnés (LABEO M)	<0,1	mg/l	1		NF EN ISO 9377-2	Ö
Phénols (indice phénol C6H5OH) (LABEO M)	<0,025	mg/l	0.1		T 90-109	ĝ
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				4.1 28751	Land Specification and	
Carbonates	0	mg/l			NF EN ISO 9963-1	ğ
CO2 libre calculé	12	mg/l			Calcul	
Equilibre calcocarbonique	0				Calcul	
Hydrogénocarbonates	293	mg/l			NF EN ISO 9963-1	ğ
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,3	unité pH			Calcul	
Titre alcalimétrique	0	°F			NF EN ISO 9963-1	i C
Titre alcalimétrique complet	24	°F			NF EN ISO 9963-1	Ė
Titre hydrotimétrique	27,7	°F			NF T 90-003	100
FER ET MANGANESE			and the second second second second			
Fer dissous (LABEO M)	9	µg/l			NF EN ISO 17294-2	
Fer total (LABEO M)	11	μg/l			NF EN ISO 17294-2	iQ.
Manganèse total (LABEO M)	<1	μg/l			NF EN ISO 17294-2	ġ
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES	ROMATIQUES	Antherina in the material and the	entra de la companya	and the state of t		
Acénaphtène (LABEO FD)	<0,01	μg/l		en 8 -	NF EN ISO 17993	ŧo _s
Anthracène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Q
Benzo(g,h,i)pérylène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Ö
Benzo(k)fluoranthène (LABEO FD)	<0,01	μg/I			NF EN ISO 17993	STATE
Benzo(b)fluoranthène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	i c
Benzo(a)pyrène (LABEO FD)	<0,01	μg/l		*	NF EN ISO 17993	100 100
Benzo (a) anthracène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Q
Chrysène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Q
Dibenzoanthracène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	HOX HOXE
Fluoranthène (LABEO FD)	<0,01	µg/I		6.60	NF EN ISO 17993	
Fluorène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	ĝ

Les données externes préfixées "(Ext)" fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu, et ses caractéristiques associées ne sont pas de la responsabilité du laboratoire, dès lors qu'il ne réalise pas le prélèvement ou l'échantillonnage. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation par le COFRAC alleste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole Identification des autres sites LABÉO : LABEO FD : LABÉO Frank Duncombe - numéro d'accréditation : 1-5684 - LABEO LE : LABÉO Manche - numéro d'accréditation : 1-6185 - LABEO LE : LABÉO Eure - numéro d'accréditation : 1-643/.
Les portées d'accréditation sont disponibles sur www.cofrac.fr.



Page 2/28

Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire

Rapport d'analyses n° HY20100177 version 1 - Date d'édition : 27/10/2020 Rapport HYDRO_HS v6



19, rue Candie - CS 60007 - 61 001 ALENÇON Cedex Tél. 02 33 82 39 00 - Fax. 02 33 26 55 61

orne@laboratoire-labeo.fr

Paramètre	Résultat	Unité	Limite (1)	Réf. (2)	Référence méthode	
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES	ROMATIQUES	•		161 257 FEB. 1.1.		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène (LABEO FD)	<0,01	μg/l		1	NF EN ISO 17993	Ø
Naphtalène (LABEO FD)	<0,01	μg/l	2.6 %		NF EN ISO 17993	8
Phénanthrène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Ø
Pyrène (LABEO FD)	<0,01	μg/l			NF EN ISO 17993	Ø
METABOLITES DES TRIAZINES			Name 1 3	98.J2 [
Atrazine-2-hydroxy (LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	8
Atrazine-déisopropyl (déséthylsimazine) (LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	8
Atrazine-déséthyl (LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	8
Terbuméton-déséthyl (LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	8
Terbuthylazine-déséthyl (LABEO FD)	<0,02	μg/l	2		extraction solide/liquide et dosage par LC/MS/MS méthode interne PMI008	200
MINERALISATION			1 200		(3.8 C + 7.8 C 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
Calcium	110	mg/l			NF EN ISO 14911	8
Chlorures	16	mg/l	200		NF EN 10304-1	
Conductivité à 25°C (Laboratoire)	555	μS/cm			NF EN 27888	Ø
Magnésium	3,6	mg/l	- p - 1		NF EN ISO 14911	100
Perchlorates (LABEO M)	<0,2	μg/l			Méthode Interne PMI045 (injection directe LC MS/MS)	8
Potassium	1,3	mg(K)/l	8		NF EN ISO 14911	
Silicates (LABEO M)	27,6	mg/l			NF ISO 15923-1	8
Sodium	6,8	mg/l	200		NF EN ISO 14911	100
Sulfates	19	mg/l	250		NF EN 10304-1	8
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUAN	ITS M.	entropy (conservation)				
Aluminium total (LABEO M)	8	µg/l			NF EN ISO 17294-2	Ż.
Antimoine (LABEO M)	<1	µg/l			NF EN ISO 17294-2	
Arsenic (LABEO M)	0,61	µg/l			NF EN ISO 17294-2	8
Baryum (LABEO M)	0,003	mg/l			NF EN ISO 17294-2	Ö
Bore (LABEO M)	0,01	mg/l			NF EN ISO 17294-2	8
Cadmium (LABEO M)	<0,025	µg/l	5		NF EN ISO 17294-2	8
Chrome total (LABEO M)	<1	μg/l	50		NF EN ISO 17294-2	Ø
Cuivre (LABEO M)	<0,001	mg/l			NF EN ISO 17294-2	20
Cyanures totaux (LABEO M)	<10	μg/l CN	50		NF EN ISO 14403-2	Ø
Fluorures (LABEO M)	<0,05	mg/l		200.	NFT 90-004	
Mercure (LABEO M)	<0,1	µg/l	1		NF EN 12846	8

Les données externes préfixées "(Ext)" fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu, et ses caractéristiques associées ne sont pas de la responsabilité du laboratoire, dès lors qu'il ne réalise pas le prélèvement ou l'échantillonnage. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole identification des autres sites LABÉO : LABEO FID : LABEO Manche - numéro d'accréditation : 1-5684 - LABEO LE : LABEO Manche - numéro d'accréditation : 1-6437.
Les portées d'accréditation sont disponibles sur www.cofrac.fr.



Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire.

Rapport d'analyses n° HY20100177 version 1 - Date d'édition : 27/10/2020 Rapport HYDRO_HS v6

Page 3/28



19, rue Candie - CS 60007 - 61 001 ALENÇON Cedex Tél. 02 33 82 39 00 - Fax. 02 33 26 55 61

orne@laboratoire-labeo.fr

Paramètre	Résultat	Unité	Limite (1)	Réf. (2)	Référence méthode	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUAI	NTS M.		259200	eraskena ere		
Nickel (LABEO M)	<1	μg/l			NF EN ISO 17294-2	2
Plomb (LABEO M)	<0,4	μg/l	50		NF EN ISO 17294-2	Ø
Sélénium (LABEO M)	0,5	μg/l	10		NF EN ISO 17294-2	8
Thallium total (LABEO M)	<0,1	μg/l		1.7	NF EN ISO 17294-2	8
Zinc (LABEO M)	<0,005	mg/l	5		NF EN ISO 17294-2	Ø
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUE	S					
Carbone organique total	0,71	mg/I C			NF EN 1484	Ø
Oxydabilité au permanganate en milieu acide	<0,5	mg/I O2	10	9 (9)	NF EN 8467	Ø
Oxygène dissous (Terrain)	4,4	mg/I O2			NF ISO 17289	Ø
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHOF	RES		Bess I I	Pak daga	4474 6386 644 654 654	
Ammonium	<0,05	mg/l NH4	4		NF EN 11732	8
Azote Kjeldhal (en N)	0,69	mg/l N			NF EN 25663	8
Nitrates	12	mg/I NO3	100		NF EN ISO 13395	
Nitrites	<0,01	mg/l			NFEN 26777	Ø
Phosphore total (en P2O5)	0,092	mg/l			Méthode interne PCE056	2
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIV	'ITE					
Activité alpha globale (en équivalent Plutonium 239) (LABEO M)	<0,03	Bq/I			NF EN ISO 10704	Ö
Activité bêta globale (en équivalent Strontium 90/Yttrium 90) (LABEO M)	<0,25	Bq/I			NF EN ISO 10704	8
Activité Tritium (3H) (LABEO M)	<5,4	Bq/I			NF EN ISO 9698	8
Activité bêta dûe au Potassium 40 (LABEO M)	0,04	Bq/I			Calcul	8
Activité Radon 222 (LABEO M)	<8,7	Bq/I			NF EN ISO 13164-1 /NF EN ISO 13164-2	Ø
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	and the second section of the section of t		entre en	and meterological property and the second		
Kystes de Giardia (LABEO FD)	<1	n/vol. filt.			NF T 90-455	Ø
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	2	n/100ml	9		NF EN 26461-2	Ø
Bact.aér. revivifiables à 22°C-68h	136	n/ml			NF EN ISO 6222	180
Bact.aér. revivifiables à 36°C-44h	>300	n/ml			NF EN ISO 6222	Ø
Bactéries coliformes	17	n/100ml			NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000	Ø
Confirmation salmonelles/5l	Absence	n/5l			NF EN ISO 19250	200
Oocystes de Cryptosporidium (LABEO FD)	<1	n/vol. filt.			NF T 90-455	8
Entérocoques/100ml-MS	3	n/100ml	10000		NF EN ISO 7899-2	Ö
Escherichia coli/100ml - MF	17	n/100ml	20000	0 1	NF EN ISO 9308-1 Septembre 2000	8
Salmonelles sp/5l	Absence	n/5l			NF EN ISO 19250	Ø

Les données externes préfixées "(Ext)" fournies par le client ne sont pas de la responsabilité du laboratoire. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu, et ses caractéristiques associées ne sont pas de la responsabilité du laboratoire, dès lors qu'il ne réalise pas le prélèvement ou l'échantillonnage.
La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole identification des autres sites LABÉO : LABEO FID: LABEO Frank Duncombe - numéro d'accréditation : 1-5684 - LABEO LM : LABÉO Manche - numéro d'accréditation : 1-5185 - LABEO LM : LABÉO Manche - numéro d'accréditation : 1-6185 - LABEO LE : LA

Les incertitudes de mesure sont tenues à votre disposition au laboratoire.

Rapport d'analyses n° HY20100177 version 1 - Date d'édition : 27/10/2020Rapport HYDRO_HS v6



Page 4/28



Laboratoire agréé par le ministère de la santé pour les analyses des eaux de consommation et de loisir ,et par le ministère de l'environnement et du développement durable pour les analyses des eaux douces et résiduaires.

ARRIVÉE 3 1 MARS 2011

S.D.E.

Biologie vétérinaire

Eau et environnement



Hygiène alimentaire

Destinataire :

Syndicat Départemental de l'Eau

27 Boulevard de Strasbourg

61003 ALENCON Cédex

Reçu le :

Produit analysé : Eau de consommation

28/02/2011

Début d'analyse le : 28/02/2011

Alençon, le 23/03/2011

HYDR	ROLOGIE	RAPPORT D'ANALYSES	N° 472737HSEC1561		
Demandé par Facturé à : Copies à :	Syndicat Départem		Le Responsable du service de Chimie Dr.lng. en Chimie Y.DUHIREL		
	IDENTIFICA	TION DU PRELEVEMENT	REFERENCE CLIENT		
 Provenance : s Commune / lieu Point de prélève Prélèvement eff 		JL/OC/11/SDE			

N presevental (rail labo) . 4727577625765					
Résultat U		Unité	Limite supérieure de qualité (1)	Méthode	
mg/l	meq / I	4			
0	0,000	mg/t		NFENISO9963-1*	
290	4,753	mg/l		NFENISO9963-1*	
15	0,423	mg/l	200 (G)	NFENISO10304-1*	
17	0,354	mg/l	250 (G)	NFENISO10304-1*	
<0.100		rng/l	0,700 à 1,700 (G)	NFENISO10304-1*	
08.6000000	-	mg/l		NFENISO10304-1*	
10	0,161	mg/l	100	NFENISO10304-1*	
0,11	0,003	mgPO4/I		NFENISO10304-1*	
51	0,003	μg/1	200 (G)	FDT90-112*	
<0,05		mg/l	1,5	NFENISO14911*	
6,6	0,287	mg/l	200 (G)	NFENISO14911*	
1,3	0,033	mg/l		NFENISO14911*	
102	5.090	mg/l		NFENISO7980'	
		-		NFENISO7980*	
			200 (G)	NF EN ISO 12020*	
	mg /1 0 290 15 17 <0.100 <0,05 10 0,11 51 <0,05 6,6 1,3 102 3,3	mg / I meq / I 0 0,000 290 4,753 15 0,423 17 0,354 <0,100 <0,05 10 0,161 0,11 0,003	mg /1 meq /1 0 0,000 mg/l 290 4,753 mg/l 15 0,423 mg/l 17 0,354 mg/l <0,100 mg/l <0,05 mg/l 10 0,161 mg/l 0,11 0,003 mg/PO4/l 51 0,003 μg/l <0,05 mg/l 1,3 0,033 mg/l 102 5,090 mg/l 3,3 0,271 mg /1	Résultat Unité de qualité (1) mg /I meq /I de qualité (1) 0 0,000 mg/I 290 4,753 mg/I 15 0,423 mg/I 200 (G) 17 0,354 mg/I 250 (G) <0,100	

(G) = Valeur guide

(1) = selon le code de la santé publique

Le rapport d'analyses ne concerne que les objets soums à l'analyse. La reproduction de os rapport d'analyses n'est autorisée que sous se forme intégrale. L'accréditation par le COPRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les soules analyses couvertes per l'accréditation, identifiées par le symbole (*). Le prélèvement est couvert par l'accréditation s'il est réalisé par un agent du LOO (selon la méthode interne PRPEpc01).

Edité le 23/03/2011

HY12_BI Ce rapport comporte 4 page(s).

Page 1 / 4







HYDROLOGIE	RAPPORT	D'ANALYSES	No	472737HSEC1561	7
HIDROLOGIE	KAFFORI	DANALISES	14	4/2/3/110001301	- 1

Paramètre	Résultat	Unité	Limite supérieure de qualité (1)	Méthode
AGRESSIVITE				
pH après Essai au marbre	7,27	u.pH		calcul
Equilibre Calcocarbonique	4	0;1;2;3; ou 4	1 ou 2	calcul
SAZ DISSOUS				
Anhydride carbonique libre calculé	55,1	mg/l		calcul
Hydrogène sulfuré(qualitatif)	0	0		Qualitative
ARAMETRES BACTERIOLOGIQUES				
Coliformes	43	n/100ml	Indicatif	NF T 90-413
Enterocoques intestinaux	<15	n/100ml	Indicatif	NF EN ISO 7899-1
Spores de bactéries Anaérobies sulfito- réductrices	32	n/100ml	Indicatif	NF EN 26461-2
Salmonella spp	Absence	/ 5L	Absence	ISO 6340
Escherichia coli	<15	n/100ml	Indicatif	NF EN ISO 9308-3
Micro-organismes revivifiables à 22°C	63	n/ml		NF EN ISO 6222 '
Micro-organismes revivifiables à 36°C	107	n/mi		NF EN ISO 6222 *
ARAMETRES CHIMIQUES	and the second section of the section of the second section of the section of the second section of the section of th			
Azote Kjeldahl (Liquide)	1,2	mgN/I		NFEN25663*
Silice dissoute	27	mg/f		NFT90-007*
Phosphore Total en P2O5	0,11	mgP2O5/I		NF EN ISO 6878 modifié
Cyanures totaux	<5	µg/l	50 (G)	NF EN 14403*
Carbone Organique Total	. 0,63	mg/l .	2 (G)	NFEN1484*
Indice Phénol	<0,005	mg C6 H5 OH /I	0,01	NF EN ISO 14402*
Agents de Surface réagissant au Bleu de Méthylène	<0,08	mg L.S./I	0,2 (G)	NF EN 903*
Titre Alcalimétrique	0	°F		NFENISO9963-1*
Titre Alcalimétrique Complet	23,8	°F		NFENISO9963-1*
Durelé Totale	27,6	°F		NFT90-003*
Chrome total en AAE (Chrome soluble dans l'acide)	<1,0	l /gu	50	NFEN1233*
Arsenic en AA Four (liquide)	<2,5	µg/l	100	NF EN ISO 15586*
Bore	<0,05	mg/l		MOPAce 21/4 selon NFT90-041 abrogé *
Cadmium dissous en AAE	<0,5	hð/I	5	NFENISO5961*
Manganése	<5,0	µg/l		NF EN ISO 15586*
nickel	<5,0	μg/Ι		NF EN ISO 15586*
Antimoine en AA Four (Liquide)	<5,0	pg/l		NF EN ISO 15586*
Baryum en AA Four (Liquide)	0,006	mg/l	1	FDT90-119* .
Mercure	<0,5	μg/l		NFEN1483*

Le rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation por le COFRAC alleste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses convertes par l'accréditation, identifiées par le symbole (*). Le prélèvement est couvert per l'accréditation s'il est réalisé par un agent du LDO (selon la méthode interne PRPE;pc01).

Edité le 23/03/2011

Ce rapport comporte 4 page(s).

Page 3 / 4







HYDROLOGIE	RAPPORT	D'ANALYSES	N°	472737HSEC1561
------------	---------	------------	----	----------------

. Paramètre	Résultat	Unité	Limite supérieure de qualité (1)	Méthode
Plomb au four	<1,0	hay.	50	NF EN ISO 15586*
Cuivre en AA Four (Liquide)	<0,002	mg/l		NF EN ISO 15586*
Sélénium en AA Four (Liquide)	<5,0	рдА	10	NF EN ISO 15586*
Zinc en AA Flamme (Liquide)	<0,050	mg/l	5	FDT90-112*
PARAMETRES IN SITU		**************************************		
Température eau	12	°C	25	sonde reliée
Oxygène dissous à la température du terrain	5,52	mg / I		NFEN25814*
pH in situ à la température du terrain	7,00	u.pH		NFT90-008*
PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur aspect qualitatif	0	0 ou 1		Qualitative
couleur vraie	<5	mgPt/l	100	NFENISO7887*
PARAMETRES PHYSIQUES		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
turbidité	0,79	N.F.U.		NFENISO7027*
conductivité corrigée à 25°C	544	µS/cm		NFEN27888*

G) = Valeur guide

Commentaire du laboratoire :

e prélèvement pour l'analyse des hydrocarbures a été envoyé au laboratoire tiers

Le rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accreditation par le COFRAC alteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertas par l'accreditation, identifiées par le symbole (*). Le prétévement est couvert par l'accréditation s'il est réalisé par un agent du LOC (selon la méthode interne PRPEpc01).

Edité le 23/03/2011

Ce rapport comporte 4 page(s).



^{(1) =} selon le code de la santé publique



Produit analysé :

Début d'analyse le : 12/10/2009

Reçu le :



Biologie vétérinaire



Eau et environnement



Hygiène alimentaire

Laboratoire agréé par le ministère de la santé pour les analyses des eaux de consommation et de loisir ,et par le ministère de l'environnement et du développement durable pour les analyses des eaux douces et résiduaires.

12/10/2009

Eau de consommation

Destinataire :

Syndicat Départemental de l'Eau

ARRIVÉE

27 Boulevard de Strasbourg

BP 75 -4 NOV. 2009

S.D.E.

61003 ALENCON Cédex

Début d'analyse le : 12/10/2009		Alençon, le 02/11/2009
HYDROLOGIE	RAPPORT D'ANALYSES	N° 464025HSEC9146
Demandé par Syndicat Départem Facturé à : Syndicat Départem Copies à : SDE /PAE/Ressourd		Le Responsable du service de Chimie Dr.Ing. en Chimie Y.DUHIREL
Propriétaire : Syndicat Départemental Provenance : souterraine Commune / Ileu : ANCEINS Point de prélèvement : Forage d'essai	"La Clouterie"	REFERENCE CLIENT N°CDE JL/BL/09/SDE
	9 09:15 parLUC GAIGNARD (LABORATOIRE)	

Paramètre	Rés	ultat	Unité	Limite supérieure de qualité (1)	Méthode
BALANCE IONIQUE	mg / I	meq / I			
Anion					
Carbonates	0	0,000	mg/l		NFENISO9963-1*
HydrogènoCarbonates	298	4,884	mg/l		NFENISO9963-1*
Chlorures	15	0,423	mg/l	200 (G)	NFENISO10304-1*
Sulfates	17	0,354	mg/i	250 (G)	NFENISO10304-1*
Fluorures	<0,100		mg/l	0,700 à 1,700 (G)	NFENISO10304-1*
Nitrites	<0,05		mg/l		NFENISO10304-1*
Nitrates	8,3	0,134	mg/l	100	NFENISO10304-1*
Cation		-	~~~		
Fer total en AA Flamme (Liquide)	<50		μg/l	200 (G)	FDT90-112*
Ammonium	<0,05		mg/l	1,5	NFENISO14911*
Magnésium en AA Flamme (Liquide)	3,37	0,277	mg / l		NFENISO7980*
Sodium	6,5	0,283	mg/l	200 (G)	NFENISO14911*
Potassium	1.0	0,026	mg/l		NFENISO14911'
Calcium	103	5,140	mg/l		NFENISO7980*
Aluminium total en AA Four(Liquide)	27,7	0,003	µg/l	200 (G)	NF EN ISO 12020*

(G) = Valeur guide

(1) = selon le code de la santé publique

Le rapport d'analyses ne concerne que les objets sournis à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole (*). Le prélèvement est couvert par l'accréditation |s'il est réalisé par un agent du LDO (selon la méthode interne PRPEpc01).

Edité le 02/11/2009

HY12_BI Ce rapport comporte 4 page(s).

Page 1 / 4







Biologie vétérinaire



Eau et environnement



Hygiène alimentaire

HYDROLOGIE RAPPORT D'ANALYSES N°	464025HSEC9146	D'ANALYSES	RAPPORT	HYDROLOGIE
----------------------------------	----------------	------------	---------	------------

Paramètre	Résultat	Unité	Limite supérieure de qualité (1)	Méthode	
AGRESSIVITE					
pH après Essai au marbre	7,32	u.pH		calcul	
Equilibre Calcocarbonique	3)	0;1;2;3; ou 4	1 ou 2	calcul	
GAZ DISSOUS					
Anhydride carbonique libre calculé	39,9	mg/l		calcul	
Hydrogène sulfuré(qualitatif)	0	0 ou 1		Qualitative	
PARAMETRES BACTERIOLOGIQUES					
Enterocoques intestinaux	30	n/ 100 ml	10 000	NF EN ISO 7899-1 *	
Spores de bactéries Anaérobies sulfito- réductrices	2	n/ 100ml	****	NF EN 26461-2 *	
Salmonella spp	Absence	/ 5L	Absence	ISO 6340 *	
Micro-organismes revivifiables à 22°C	>300	n/ml		NF EN ISO 6222 *	
Micro-organismes revivifiables à 36°C	>300	n/ml		NF EN ISO 6222 *	
Coliformes	>2	n/ 100ml		NF EN ISO 9308-1 *	
Escherichia coli	<15	n/ 100ml	20 000	NF EN ISO 9308-3 *	
PARAMETRES CHIMIQUES					
Azote Kjeldahl (Liquide)	0,75	mgN/I		NFEN25663*	
Silice dissoute	29	rng/l		NFT90-007*	
Phosphore Total en P2O5	0,18	mgP2O5/I		NF EN ISO 6878 modifié*	
Cyanures totaux	<5	µg/l	50 (G)	NF EN 14403*	
Carbone Organique Total	0,60	mg/l	2 (G)	NFEN1484*	
Indice Phénol	<0,005	mg C6 H5 OH /I	0,01	NF EN ISO 14402*	
Agents de Surface réagissant au Bleu de Méthylène	<0,08	mg L.S./I	0,2 (G)	NF EN 903*	
Titre Alcalimétrique	0	°F		NFENISO9963-1*	
Titre Alcalimétrique Complet	24,4	°F		NFENISO9963-1*	
Dureté Totale	27,6	*F		NFT90-003*	
Chrome total en AAE (Chrome soluble dans l'acide)	<1,0	µg/ 1	50	NFEN1233*	
Arsenic en AA Four (liquide)	<2,5	μg/l	100	NF EN ISO 15586*	
Bore	<0,05	mg/l		XPT90-041*	
Cadmium dissous en AAE	<0,5	μg/l	5	NFENISO5961*	
Manganése	7,7	µg/l		NF EN ISO 15586*	
nickel	<5,0	μg/i		NF EN ISO 15586*	
Antimoine en AA Four (Liquide)	<5,0	µg/l		NF EN ISO 15586*	
Baryum en AA Four (Liquide)	<0,005	mg/l	1	FDT90-119*	
Mercure	<0,5	µg/l		NFEN1483*	
Plomb au four	<1,0	μg/l	50	NF EN ISO 15586*	

Le rapport d'analyses ne concerne que les objets soums à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole (*). Le prélèvement est couvert par l'accréditation s'il est réalisé par un agent du LDO (selon la méthode interne PRPEpc01).

Edité le 02/11/2009

Ce rapport comporte 4 page(s).

Page 3 / 4







HYDROLOGIE	RAPPORT	D'ANALYSES	N° 472737HSEC1561
	1	D / 111/ 12 V=0	

. Paramètre	Résultat	Unité	Limite supérieure de qualité (1)	Méthode
Plomb au four	<1,0	μgΛ	50	NF EN ISO 15586*
Cuivre en AA Four (Liquide)	<0,002	mg/l		NF EN ISO 15586*
Sélénium en AA Four (Liquide)	<5,0	pg/l	10	NF EN ISO 15586*
Zinc en AA Flamme (Liquide)	<0,050	mg/l	5	FDT90-112*
PARAMETRES IN SITU				
Température eau	12	°C	25	sonde reliée
Oxygène dissous à la température du terrain	5,52	mg / I		NFEN25814*
pH in situ à la température du terrain	7,00	u.pH		NFT90-008*
ARAMETRES ORGANOLEPTIQUES		······································		
Odeur aspect qualitatif	0	0 ou 1		Qualitative
couleur vraie	<5	mgPI/I	100	NFENISO7887*
ARAMETRES PHYSIQUES		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
turbidité	0,79	N.F.U.		NFENISO7027*
conductivité corrigée à 25°C	544	µS/cm		NFEN27888*

G) = Valeur guide

Commentaire du laboratoire : e prélèvement pour l'analyse des hydrocarbures a été envoyé au laboratoire tiers

Le rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'analyse. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accrédiction par le COFRAC alteste de la compétence des laboratoires pour les seules oralyses couvertes par l'accréditation, identifiées par le symbole (*). Le prétévement est couvent par l'accréditation s'il est réalisé par un agent du LDO (selon la méthode interne PRP/Epc01).

Edité le 23/03/2011

Ce rapport comporte 4 page(s).



^{(1) =} selon le code de la santé publique



Département de la Manche

Laboratoire Départemental d'Analyses

1352 avenue de Paris - CS 33608 - 50008 SAINT-LÔ CEDEX Tél. 02 33 75 63 00 - Fax 02 33 75 63 01 - Courriel : lda50@cg50.fr ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 sauf vendredi jusqu'à 17 h 00.

RAPPORT D'ANALYSES

Ref Rapport Stac1 v1.4 18/05/2009

7LDO61-20091015-42719 Dossier no:

Echantillon nº: 20091015-253862

Origine:

LABO. DEPART. de l'ORNE

N° de Rapport : 091059171

Page: 1 sur 1

Syndicat Départemental de l'Eau

Hôtel du Département 27 Boulevard de Strasbourg

BP 75

61003 ALENCON CEDEX

Date de réception Heure de réception Date de prélèvement

Votre référence

15/10/2009

14:00

464025HSEC9146

Lieu de prélèvement

Localisation exacte

Forage d'essai

LA CLOUTERIE (Anceins)

ARRIVÉE

- 2 NOV. 2009

S.D.E.

Heure de prélèvement Motif

09:15

12/10/2009

Date envoi glacière

NATURE ECHANTILLON

Code point de surveillance PSV -

Date de début d'analyse : 15/10/2009

ANALYSE	METHODE	RESULTAT	UNITE	NORME BASSE	NORME HAUTE
RADIOACTIVITE					
X Activité alpha totale	NF M60-801	<0.07	Bq/l		0.10
Date d'évaporation alpha		21/10/09			
Température d'évaporation-activité alpha		<67	°C		
Date de comptage de l'activité alpha		27/10/09			
X Activité bêta totale	NF M60-800	< 0.50	Bq/l		1.00
Date d'évaporation bêta		21/10/09			
Température d'évaporation-activité bêta		<67	°C .		
Date de comptage de l'activité bêta		28/10/09			
X Tritium (activité due au)	NF M60-802-I	<10	Bq/l		100
					÷
,		*			
	-				
			r		-
		*			
4			1		
		2. 1			4

Ne : nombre estimé

Destinataires : LABO. DEPART. de l'ORNE Syndicat Départemental de l'Eau

Date d'impression des résultats: 29/10/09

N.Le Breton

C.Le Guillou

B. Leclerc

B. Do Vale

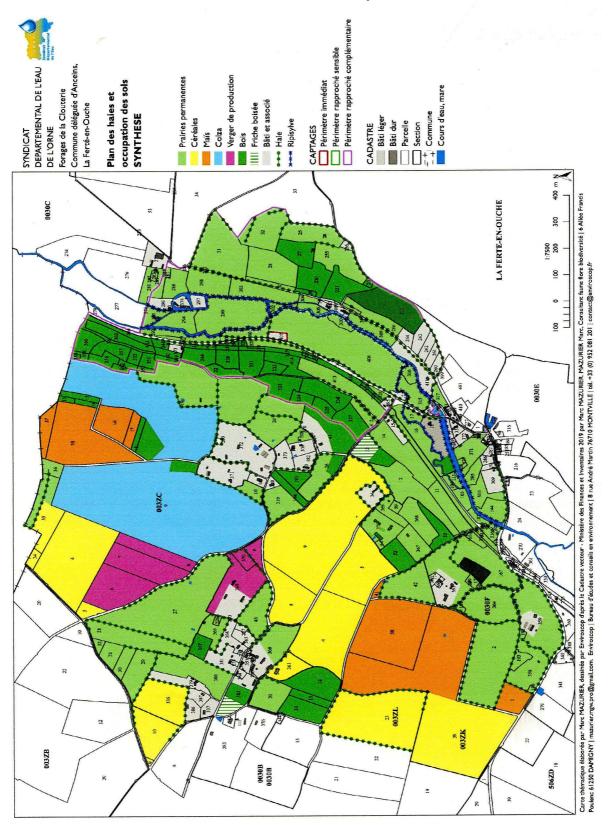
L. Lemarchand

M.J. Teurine

ACCRÉDITATION cofrac N° 1-0800
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR ESSAIS Laboratoire agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement* et de l'Economie et des Finance

Le rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à l'analyse. Le rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire d'analyses. La reproduction de ce rapport l'analyses nest autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses, identifiées par le signe X.

Occupation du sol dans la zone d'étude



Périmètres de protection immédiate et rapprochée

